



## Programme de subventions aux projets étudiants (PSPE)

### Objectifs du programme

Ce programme de subvention vise à offrir un soutien financier pour la mise en œuvre de projets ayant un intérêt pour les étudiantes et étudiants membres de l'AÉÉSPUM. Il favorise les projets qui contribuent à l'amélioration de la vie étudiante, qui encouragent le développement de compétences en organisation, en communication et en collaboration des membres de l'AÉÉSPUM, et qui visent à renforcer le sentiment d'appartenance au sein de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM).

### Critères d'admissibilité

- Le demandeur ou demandeuse doit être membre de l'AÉÉSPUM;
- La demande doit être déposée au minimum **15 jours précédant la tenue de l'activité**. La demande peut être modifiée au maximum 15 jours suivant l'événement;
- Aucun membre ne peut recevoir une rémunération pour la réalisation ou la participation au projet;
- Les activités de type 5 à 7, party ou bal de finissants ouvertes à l'ensemble des membres ne sont pas admissibles, car elles relèvent de la responsabilité de l'AÉÉSPUM. Pour aider à l'organisation de ces activités, contactez Pascal Simon, vice-président à la vie étudiante, [pascalsimontesa@gmail.com](mailto:pascalsimontesa@gmail.com).

### Critères d'évaluation

- Qualité de la demande;
- Originalité, pertinence et faisabilité du projet;
- Présence d'autres sources de financement\*;
- Nombre d'étudiants et étudiantes visé(e)s par l'activité;
- Lieu où se déroule l'activité;
- Rayonnement de l'ESPUM;
- Valeur du projet pour les étudiants et étudiantes de l'ESPUM;
- Valeur de l'expérience pour les membres organisateurs de l'événement.

Les membres du comité administratif de l'AÉÉSPUM qui sont impliqués dans le projet pour lequel la subvention est demandée ne peuvent participer à l'évaluation de la demande.

\*N'oubliez pas que la FAÉCUM et la FICSUM offrent également du soutien financier pour les initiatives étudiantes :

- FICSUM – [Soutien aux initiatives étudiantes](#) (jusqu'à 600 \$)
- FAÉCUM – [Projets d'initiatives étudiantes](#) (de 200 \$ à 2 000 \$)

## Dépenses admissibles et non admissibles

Le montant maximal attribué par projet est de 500\$.

### Dépenses admissibles :

- Nourriture et boissons non alcoolisées;
- Location de salle et de matériel multimédia;
- Conférenciers;
- Matériel promotionnel (affiches, dépliants, etc.);
- Prix de participation;
- Frais d'automobile. Établi selon l'*Annexe A - Frais de représentation 2018-2019* de la [Politique de gestion des ressources financières de la FAÉCUM](#) :
  - Voiture personnelle pour 1 personne : 0,423 \$/km;
  - Voiture personnelle pour 2 personnes et plus : 0,528 \$/km;
  - Location de voiture, autobus ou autres : Pré autorisé.

Dépenses partiellement admissibles. Pour ces catégories de dépenses, l'AÉÉSPUM offre des subventions pouvant aller jusqu'à 30% des coûts. Ainsi, de 70 à 100% des coûts pour cette catégorie doivent provenir d'une autre source de financement (subvention d'un autre organisme, coût d'entrée à l'événement, coût à l'achat...) :

- Boissons alcoolisées;
- Boissons sucrées.

### Dépenses non admissibles :

- Hébergement;
- Toute dépense pour un événement privé.

## Documents requis

### Pour l'évaluation de la demande :

- Formulaire de demande PSPE (pages 3 et 4 de ce document) dûment complété.

### Pour le remboursement des dépenses :

- Pièces justificatives pour les dépenses.
  - Les preuves de dépenses doivent être sous une forme de reçus détaillés (c'est-à-dire la facture et non le reçu de carte de crédit);
  - Les preuves de dépenses doivent être soumises en personne ou par courriel au trésorier de l'AÉÉSPUM au maximum 30 jours suivant l'événement ([andre.mayrand@umontreal.ca](mailto:andre.mayrand@umontreal.ca));
  - **Aucun remboursement ne sera fait sans preuve de dépense;**
  - Toutes les dépenses doivent être inscrites dans la demande et approuvées par le comité administratif de l'AÉÉSPUM pour être remboursées.

## Dépôt de la demande

Le formulaire de demande (pages 3 et 4) doit être envoyé par courriel à l'AÉÉSPUM ([aeespum@gmail.com](mailto:aeespum@gmail.com)) et au trésorier ([andre.mayrand@umontreal.ca](mailto:andre.mayrand@umontreal.ca)). Les demandes seront évaluées jusqu'à l'épuisement des fonds du programme de subventions aux projets étudiants prévu dans le budget annuel de l'AÉÉSPUM.

Votre demande sera évaluée dans un délai maximal de 30 jours.

**Information**

Nom du groupe étudiant : \_\_\_\_\_

Buts et description du groupe étudiant :

Rapport de l'événement précédent, s'il y a lieu (sommaire des objectifs, de la planification et de la promotion de l'événement, descriptifs de l'ouverture, du déroulement et de la fermeture de l'événement, taux de participation attendu vs réel, **dépenses attendues vs réelles, revenus attendus vs réels**, points forts, points à améliorer) :

**Contacts**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**Détails de l'événement planifié**

Nom de l'événement : \_\_\_\_\_ Endroit prévu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Nombre de participants attendus : \_\_\_\_\_

Buts et description de l'événement (public visé, échéancier, moyens de communication, composition du comité organisateur, etc. Comment sera-t-il bénéfique pour les étudiantes et étudiants membres de l'AÉÉSPUM?):

**Budget détaillé de l'événement**

Dépenses	Coûts	Sources de financement & descriptions
<i>Ex. : prix des participants, 1<sup>er</sup> prix de 80\$, 2<sup>e</sup> prix de 50\$, 3<sup>e</sup> prix de 20\$.</i>	<i>Ex. : 150\$</i>	<i>Ex. : Source - participants. Description - Coût à l'entrée de 5\$/personne pour 30 personnes attendues.</i>
<b>Total des dépenses</b> (doivent être égales au total des revenus)		
<b>Total de la subvention demandée à l'AÉÉSPUM</b>		